Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	19

Date d'affichage: 18/12/2023

Délibération n°		
2023-12-02		

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 11 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le six décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents: VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, GALLIER Erick, GILBERT Sébastien, GILETTE Valérie, GODARD Jacky, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, RAVACHE Jérôme, PELTIER Virginie.

Absents:

HERVIEU Jacques, LEROUILLY Chloé, PATIENCE Mickael, PELTIER Philippe

Absents excusés :

DESGUEE Jérémie donne pouvoir à LECUYER Josiane ; FRENEE Anais donne pouvoir à Christian VENGEONS ;

Présents: 17

Pouvoirs: 2

Votants: 19

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Urbanisme : dénomination des rues

Délibération 2023-12-02

VU le CGCT;

Considérant le besoin de dénommer les rues pour donner suite aux sollicitations des habitants ;

Décision:

19 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

NOMME les rues suivantes :

AL VADOS!

- Clos du Bois Hyaumet
- Rue des « Jardins d'eau »

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Certifié exécutoire le

18/12/2023.

Le Maire, Christian VENGE

Pour copie conforme au registre, Le Maire, Christian VENGEONS

- 1 -